

LES CONDITIONS METEOROLOGIQUES PENDANT LES ETES 1991 ET 1992

par Jacqueline BIDET*

Les années 1989 et 1990 avaient placé la forêt méditerranéenne sous le règne de la sécheresse. Le mistral, au rendez-vous de l'été, avait alors causé des feux dévastateurs. Mais les années passent et ne se ressemblent pas.

Point de gros incendie dans l'été 1991, et pourtant la sécheresse est encore présente.

Le printemps, assez pluvieux (avril-mai), atténue temporairement la sécheresse superficielle. Pourtant, dès juillet, celle-ci s'intensifie. Fin juillet, les réserves présentent un déficit sensible, voire très fort sur le Languedoc Occidental.

Plusieurs éléments vont pourtant "sauver la saison":

-Des perturbations orageuses se succèdent, à partir de fin juillet et en août; elles donnent des pluies certes très irrégulières, mais celles-ci permettent progressivement de limiter les zones à risques. Ainsi, la vallée du Rhône et une grande partie du Languedoc-Roussillon se trouvent "hors d'affaire" dès le mois d'août.

-Sur les régions où la sécheresse persiste (Provence Alpes Côte d'Azur et Corse), le vent fort est absent au mois d'août. Le risque d'incendies est bien présent, ce qui explique la forte proportion de risques Sévères en 1991, mais ne se concrétise pas en Très Sévères.

-La saison s'arrête rapidement en septembre. Le premier épisode pluvieux du 10 au 12 septembre réduit les risques. De nouvelles pluies arrivent dans la dernière semaine du mois. Elles mettent un point final à la saison d'incendies de forêts, d'autant plus que le régime pluvieux se maintient en octobre.

L'année 1992, quant à elle, semblait commencer sous de très mauvaises

augures. Un hiver très sec, des réserves déjà excessivement basses à la mi-mai. Mais un renversement complet de situation s'opère, et de fin mai au 10 juillet, la région méditerranéenne est soumise à un régime extrêmement perturbé, frais, venteux, pluvieux. Il n'est plus question de sécheresse. Jusqu'au 12 juillet, les réserves restent très élevées, le plus souvent au-dessus de 100 mm.

Sur le continent, plusieurs passages pluvio-orageux, au cours des mois d'août et septembre, permettent aux réserves de rester à un niveau suffisant pour réduire les risques d'incendies. De plus, la fréquence du mistral et de la tramontane au cours de l'été 92 est faible. Les chiffres sont parlants: 5 risques Très Sévères attribués sur le Languedoc-Roussillon pour l'ensemble de la saison, 24 pour Provence Alpes Côte d'Azur et ... aucun pour la région Rhône-Alpes.

Sur l'île de Beauté, par contre, la sécheresse s'accentue progressivement. Une première période de vents forts donne des risques importants du 10 au 15 août. Mais c'est surtout l'épisode

venteux du 29 août au 5 septembre qui entraîne une situation critique, car une grande partie des zones a alors franchi le seuil de 30 mm de réserve. La journée la plus noire est celle du 4 septembre: des milliers d'hectares de forêts et de maquis brûlent en Haute-Corse, sous l'effet d'un vent violent et d'une centaine de mises à feu. Les pluies salvatrices n'arrivent que le 22 septembre, toutefois une période calme, sans vent, avec une forte humidité de l'air, du 6 au 20 septembre, permet un répit précoce.

Ainsi, si l'été 1991 peut être considéré comme plutôt favorable au niveau météorologique, l'été 1992 est lui tout à fait remarquable. Sur l'ensemble des départements de l'Entente, y compris la Corse, il présente le nombre le plus faible de risques S et T depuis 1979 (année de début des statistiques). Mais on ne perdra pas de vue que, malgré sa relative brièveté, la période critique en Corse a été cependant très intense.

Qu'en sera-t-il pour l'été 1993?

J.B.

Départements	1989 (14.7 au 30.9)		1990		1991		1992	
	S	T	S	T	S	T	S	T
Pyrénées-O	102	60	60	28	111	30	7	0
Aude	109	59	68	25	111	34	7	2
Hérault	178	100	129	20	125	20	10	1
Lozère	65	6	26	2	16	2	0	0
Gard	340	119	211	67	145	34	10	2
Ardèche	116	58	89	27	113	26	1	0
Drôme	106	27	78	29	70	5	2	0
Vaucluse	248	104	187	40	167	60	11	1
Bouches du Rh.	178	144	151	74	179	57	22	10
Var	178	65	126	57	191	37	21	11
Alpes Marit.	57	9	87	16	28	3	8	3
Alpes Hte Prov.	133	11	41	1	107	3	0	0
Hautes Alpes	-	-	-	-	42	-	0	0
Haute Corse	152	59	214	142	123	26	83	47
Corse du Sud					87	27	39	28
TOTAL	1962	821	1467	528	1615	364	221	105
	(14.7 au 30.9)							

Tab. I : Nombre de jours de risques sévères (S) et très sévères (T)
Total juillet - août - septembre

* Centre météorologique inter-régional sud-est
2 avenue Château Double 13098 Aix-en-Provence cedex 2 Tél. : 42 95 90 00